

# INNOVATIONS ET RECHERCHES À L'ÉTRANGER

MURIEL VAREILLAS

**IL S'AGIT DE PRÉSENTER DANS CETTE RUBRIQUE  
DES COMPTES RENDUS D'ARTICLES ÉTRANGERS  
JUGÉS SIGNIFICATIFS**

- Les jugements moraux que portent les enfants et les jugements moraux que les enfants attribuent à autrui
- Est-ce que le traitement des mots par les enfants est logographique ou analytique ?

# LES JUGEMENTS MORaux QUE PORTENT LES ENFANTS ET LES JUGEMENTS MORaux QUE LES ENFANTS ATTRIBUENT À AUTRUI

La façon dont les enfants acquièrent les concepts moraux (tels que la notion de promesse, de vérité) est l'objet de nombreux débats. Les écrits de Judith Harris (1995, 1998, 2000), notamment, ont relancé le débat. Ils défendent l'idée que les parents ont une influence très limitée sur le développement des enfants, y compris sur le développement moral des enfants et que les influences des pairs jouent un rôle prépondérant, le rôle le plus important après l'influence génétique. La recherche des auteurs n'a pas pour objet de trancher la question, elle est proposée comme contribution à la réflexion. Le paradigme de cette recherche est basé sur l'affirmation de Grusec et Goodnow (1994) sur la socialisation des valeurs morales, selon laquelle les représentations que l'enfant a, ainsi que la compréhension que l'enfant a du monde qui l'entoure, médient les effets produits par l'environnement (dont l'influence des parents) sur le développement de l'enfant. Cette idée peut être retrouvée dès 1951 chez Lewin. Le raisonnement sur lequel le paradigme des recherches repose est le suivant : si l'enfant copie intentionnellement un modèle présenté par les parents (ou d'autres personnes qui jouent un rôle important), cela devrait transparaître dans les jugements moraux, les choix, les valeurs, etc., qu'il attribue à ces personnes. Ainsi si l'enfant calque un concept moral, comme l'importance de garder une promesse donnée, sur celui d'un adulte, alors tandis que l'enfant développe ce concept, il devrait montrer qu'il est conscient du fait que l'adulte a le même concept, en conséquence qu'il est important de tenir sa promesse. Inversement, si l'enfant

n'attribue pas le concept à des adultes, alors on peut supposer que l'enfant n'a pas rencontré ce concept au contact des adultes – soit l'enfant a bien rencontré ce concept mais n'a pas été influencé par l'exemple des adultes – soit l'enfant a bien rencontré ce concept et a bien été influencé par l'exemple des adultes mais cette influence est restée implicite, en tout cas l'enfant n'avait pas conscience d'être sous cette influence.

Une étude plus récente laissait supposer un tel modèle (Saltztein, Weiner). On a proposé à des enfants des petits scénarios dans le but de vérifier l'hypothèse de Piaget selon laquelle les jeunes enfants privilégient le résultat des actions sans tenir compte des intentions des personnes qui agissent, alors que les enfants plus âgés ont tendance à donner beaucoup plus de poids aux intentions des personnes qui agissent. Les enfants devaient porter des jugements sur une série d'histoires courtes qui mettaient en jeu différents niveaux d'intention (bons, mauvais ou neutres) et différentes conséquences résultant d'actions (bonnes ou mauvaises pour autrui). Puis on leur a demandé de deviner le jugement que porterait l'adulte (« Si un adulte entendait cette histoire, que dirait-il ? »).

Les résultats ont montré : 1– que les enfants prêtaient aux adultes des jugements plus sévères que les leurs et ceci d'autant plus que les conséquences des actions étaient mauvaises, 2– que les raisons que les enfants donnaient pour justifier leurs propres jugements soulignaient des intentions plus que les raisons qu'ils pensaient que les adultes donneraient pour justifier leurs jugements d'adultes. Lorsqu'on compare les jugements que les

enfants prêtent aux adultes et les jugements réels des parents, on constate que les jugements attribués aux parents donnent beaucoup plus d'importance aux conséquences des actions que les parents n'en donnent dans la réalité, ce qui laisse supposer que les intentions prêtées par les enfants pourraient être inexactes. Une autre étude de Saltzstein a montré que le même modèle était reproduit lorsque les jugements étaient prêtés aux adultes par les enfants mais que ce n'était pas le cas lorsque les jugements étaient prêtés par les enfants à des pairs. Ainsi, les enfants attribuent une position morale aux adultes qu'on peut situer à une phase antérieure de leur propre développement. Une réserve toutefois : on peut penser que les enfants sont influencés par le rôle des adultes (parents, professeurs) qui consiste parfois à punir.

Dans la recherche présentée, les auteurs ont donc utilisé des situations qui ne s'inscrivent pas directement dans une problématique de sévérité ou d'indulgence mais qui mettent en jeu un choix entre deux actions non liées à un contexte de sévérité ou d'indulgence.

Trente-six enfants (la moitié entre six et huit ans, l'autre moitié entre dix et douze ans), dans le nord-est du Brésil, ont entendu trois dilemmes hypothétiques, dans lesquels a figuré un choix entre dire la vérité et tenir une promesse. **Dilemme n° 1** qui s'apparente à la plaisanterie « teasing » : l'ami du protagoniste est un enfant nouveau dans l'école et pour éviter que les enfants de l'école se moquent de lui, le protagoniste est amené à couvrir un petit mensonge. **Dilemme n° 2** qui consiste à cacher « hiding » : un frère ou sœur du protagoniste se cache dans la maison et demande au protagoniste de ne pas dire où il se cache. Les parents interrogent le protagoniste. **Dilemme n° 3** qui consiste à couvrir une tricherie « cheating » : un ami confie au protagoniste qu'il a triché lors d'un examen ; le professeur interroge le protagoniste.

Les trois histoires sont présentées à chaque enfant qui doit répondre aux trois questions suivantes :

**Son propre jugement** : que devrait dire l'enfant de l'histoire ? Pourquoi ?

**Le jugement d'un adulte** : si un adulte entendait cette histoire, que penses-tu que l'adulte dirait ? (= que devrait faire l'enfant selon l'adulte ?) Pourquoi ?

**Le jugement d'un pair** : si un enfant entendait cette histoire, que dirait-il ? (= qu'est-ce qu'un enfant de ton âge dirait que l'enfant de l'histoire devrait faire ?) Pourquoi ?

Le but de la recherche est double : il s'agit de vérifier le modèle qui régit les choix des enfants et le modèle qui régit les choix que les enfants attribuent aux adultes. Il s'agit aussi d'explorer la relation structurelle qui existe entre le type de jugement et le type de dilemme. L'hypothèse majeure à vérifier était la suivante : les jugements attribués aux pairs seraient plus proches des jugements des enfants que les jugements attribués aux adultes. Les hypothèses secondaires étaient d'une part que la différence entre les jugements propres des enfants et ceux attribués aux adultes serait plus grande dans le cas du dilemme n° 1 (plaisanter) et n° 2 (cacher) que dans le dilemme n° 3 (tricher) et d'autre part que les choix propres des enfants, les choix attribués aux pairs et les choix attribués aux adultes variaient selon le dilemme. Une analyse multidimensionnelle (schémas) complétant des analyses statistiques plus classiques traitées par ordinateur ont permis d'explorer la relation structurelle des trois dilemmes en interaction avec les trois sortes de jugement donnés par les enfants.

Parmi les enfants, les enfants plus jeunes ont davantage choisi de dire la vérité dans les trois cas, les plus âgés se montrant plus réservés. Trois types d'analyses : comparaison des tendances centrales (ANOVA), analyse de la régression (regression analysis) et de la SSA (SSA analysis) ont montré que quels que soient l'âge et le sexe de l'enfant, les jugements prêtés aux adultes par les enfants sont plus éloignés de leurs propres jugements que les jugements prêtés par les enfants à leurs pairs. C'est seulement dans le dilemme concernant un mensonge pardonnable et qui ne mettait en scène aucun adulte (dilemme n° 1) que les jugements propres des enfants se rapprochaient des jugements imputés aux adultes par les enfants. Les résultats peuvent s'interpréter comme venant étayer une approche constructiviste ou comme venant étayer une approche qui met en valeur des processus implicites. La recherche n'a pas pour but de prouver que les adultes n'ont pas d'influence sur les jugements moraux des enfants, toutefois elle suggère que cette influence peut-être complexe, indirecte et parfois négative. Il est clair que les enfants ne croient pas que les adultes jugent les situations morales de la même façon qu'eux, enfants. Il est possible que les adultes (parents, professeurs), influencent fortement les jugements moraux des enfants, mais par des moyens qui échappent à la conscience des enfants ou même par des moyens dont les enfants se défendent.

Les résultats sont, d'après les auteurs, en accord avec les théories de Piaget : c'est l'interaction entre pairs qui promeut la transition d'une orientation morale centrée sur l'autorité vers une orientation morale centrée sur l'équité. Ainsi les enfants semblent-ils concevoir les jugements moraux des adultes comme basés sur l'autorité et comme inflexibles et traduisent de ce fait une orientation dont les enfants s'écartent au cours de

leur développement. Tout travail visant à rendre compte de la socialisation morale des enfants doit prendre en considération cette donnée.

D'après : SALTZSTEIN, H.D., ROAZZI, A. et DIAS, M.G. Les jugements moraux que les enfants attribuent aux adultes et à leurs pairs : implications pour les acquisitions morales. *European Journal of Psychology of Education*, Septembre 2003, vol. XVIII, n° 3, p. 295-307.

# EST-CE QUE LE TRAITEMENT DES MOTS PAR LES ENFANTS EST LOGOGRAPHIQUE OU ANALYTIQUE ?

Cette étude a pour objectif de préciser la nature des indices prélevés par l'enfant lorsqu'il identifie les mots de manière logographique. Pour l'identification des mots, deux tâches de reconnaissance de mots écrits, pilotées par ordinateur, ont été proposées à des enfants de grande section de maternelle. D'abord les enfants ont appris à reconnaître deux mots, les noms de deux héros d'une histoire : « miralda » et « fantina », dits **mots cibles** (1).

Tâche n° 1 : des modifications sur les lettres qui composent ces deux mots cibles sont effectuées (suppressions de lettres, ajouts de lettres qui font partie du mot cible, ajout de lettres qui ne sont pas dans le mot cible,) donnant des mots dits **mots tests** (2). L'hypothèse que les auteurs se proposent de vérifier est que les enfants se basent sur la reconnaissance de quelques lettres pour identifier un mot et non sur la silhouette générale du mot.

Tâche n° 2 : des modifications sont opérées seulement sur l'ordre des lettres, donnant lieu à des inversions de lettres ou de syllabes (mots tests). Des **mots contrôles** (3) ont été proposés, mots dans lesquels aucune des lettres des deux mots cibles ne figurent. Ces mots contrôles ont pour fonction de s'assurer que les enfants ne répondent pas au hasard. L'hypothèse que les auteurs se proposent de vérifier est que l'ordre des lettres n'est pas traité par les enfants.

Traitement logographique ou analytique ?

1. Si le traitement était global, toute modification de la silhouette du mot devrait entraîner le rejet du mot.
2. Si le traitement était global, les enfants auraient rejeté les mots tests dans lesquels des lettres des mots cibles ont été ajoutées, car les mots deviennent alors plus long ; ce

type de modification a au contraire entraîné un grand nombre de reconnaissances erronées.

3. Les changements portant sur le seul ordre des lettres, qui modifient complètement la silhouette des mots tests par rapport aux mots cibles, ont été ceux qui ont entraîné le plus de reconnaissances erronées de la part des enfants. Les enfants ont bien identifié les mots cibles et rejeté les mots contrôles, ce qui montre qu'ils connaissaient bien les mots cibles. Par contre, pratiquement tous les enfants ont cru reconnaître les mots cibles lorsqu'on a opéré certaines modifications au niveau des lettres qui composent les mots cibles : ajouts ou retraits de lettres et surtout changement de l'ordre des lettres. Les résultats de cette expérience ont confirmé des résultats déjà mis en évidence par Fourneaux (1988), Bastien-Toniazzo et Jullien (2001) : les reconnaissances erronées étaient plus nombreuses pour les mots tests qui comprenaient des répétitions de lettres que pour les mots tests qui ne comprenaient aucun ajout de lettres ou dans lesquels certaines lettres avaient été enlevées par rapport aux mots cibles.

Il ressort donc de l'interprétation des résultats que la lecture logographique n'est pas traitée par les enfants de façon globale mais de façon analytique, le traitement étant basé sur la présence de quelques lettres appartenant au mot cible, quelle que soit leur place dans le mot.

Aucune donnée ne semble pouvoir étayer l'hypothèse que les enfants procèdent à un traitement global des mots. Les analyses montrent que les mots tests dans lesquels des lettres ont été ajoutées, enlevées, redoublées ou les mots dans lesquels l'ordre des lettres a été bouleversé, c'est-à-dire les mots dont l'aspect général a été modifié, ont été identifiés par les enfants comme mots

cibles. Quelques lettres semblent suffire pour reconnaître un mot.

Par ailleurs l'ordre des lettres n'est pas traité. Pendant cette période où l'écrit a pour unique fonction de coder du sens, le mot est traité à partir de ses constituants graphiques, c'est-à-dire des lettres qui le composent. Ce mode de traitement fournit à l'enfant une connaissance épi linguistique sur les propriétés visuelles des mots, connaissance qui constitue un des précurseurs de l'apprentissage du codage grapho-phonologique. Les auteurs ont mis au point des exercices sur ordinateur qui aident les enfants à prendre conscience – qu'un mot a

besoin de toutes ses lettres (qu'on ne peut enlever ne serait-ce qu'une seule lettre à un mot), – qu'il n'est composé que de ses lettres (qu'on ne peut ajouter de lettre) – que la place que les lettres occupent est fixe. Ces exercices sont utilisés dans des classes de 4 à 6 ans. Les résultats de ces expérimentations seront présentés ultérieurement.

D'après : GENISSIO, Vanessa ; BASTIEN-TONIAZZO, Mireille. Université de Provence, France. Is logographic processing holistic or analytic ? *European Journal of Psychology of Education*, 2003, vol. XVIII, n° 3, p. 239-249.